

n°5

Création et Restauration de Mares

Définition

La mare se définit comme un milieu aquatique stagnant, permanent ou temporaire et en général de faible profondeur. Elle héberge une faune et une flore spécifiques et variées qui s'organisent en ceinture concentrique en fonction de la profondeur d'eau.

La création de mare s'effectue par le biais d'un creusement alors que la restauration fait appel à différentes techniques de gestion douce tel que le curage, le fauchage ou faucardage, et l'atterrissement* de berges.*

Etat initial

● L'habitat "mare" est conditionné par une série de facteurs ayant trait à la qualité de l'eau. Il s'agit là de paramètres physico-chimiques fondamentaux au développement de la vie et à la compréhension de l'écosystème* (température, oxygène dissous, lumière, sels minéraux).

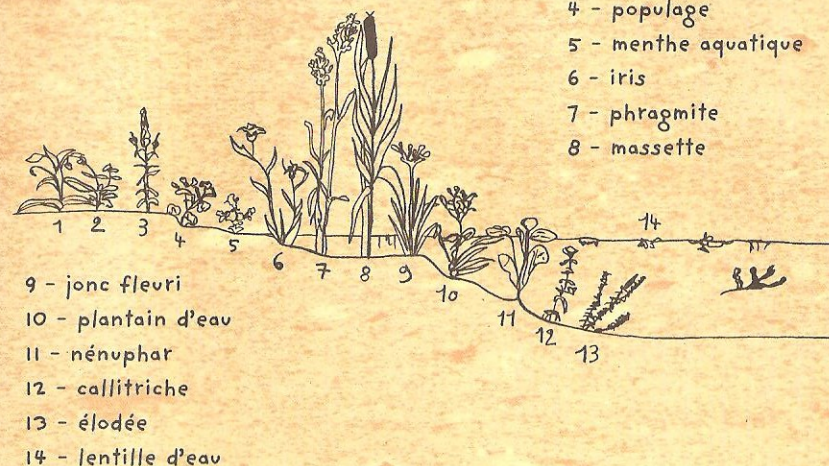
● La profondeur de la mare et la qualité de l'eau détermineront l'existence des organismes vivants. D'un point de vue floristique, on distinguera le phytoplancton (constitué d'algues microscopiques), les hydrophytes (végétaux de pleine eau) et les hélophytes (végétaux plutôt liés aux zones peu profondes de la partie supérieure des rives). La mare abrite également une faune diversifiée constituée par de nombreux groupes d'animaux. On distingue à la base le zooplancton, formé principalement par des rotifères et des crustacés, ainsi qu'un cortège de macro-invertébrés regroupant des insectes (dytique, larve de libellule), des mollusques (limnées), des sangsues, etc... Enfin, on peut également y observer différentes classes de vertébrés : amphibiens, reptiles, mammifères ou oiseaux qui utilisent ce milieu à des fins de nutrition ou de reproduction.

● Aujourd'hui les milieux aquatiques subissent de nombreuses attaques et agressions humaines, bien souvent affectés par la pollution des résidus urbains, industriels et agricoles, mais également comblés ou asséchés à des fins de sécurité ou de salubrité. Ainsi, de nombreuses espèces animales et végétales dépendant des zones humides, pour tout ou partie de leur cycle vital, connaissent une forte régression.

* Voir glossaire

Répartition de la végétation

Le but étant de donner une idée générale de l'écologie d'une mare, la sélection de la flore retenue n'est nullement exhaustive.



Objectifs

● Afin d'éviter la disparition de nombreuses espèces, il convient de préserver et de restaurer autant que possible certains habitats de base tels que la mare.

● Actuellement la création de nouvelles mares intervient surtout dans le but précis de maintenir certaines populations de batraciens en danger. En effet, ces mares dites de "substitution" sont créées afin de capter les flux migratoires pré-nuptiaux (fin d'hiver) lorsque les sites de reproduction d'origine se voient isolés suite à l'aménagement d'un équipement routier ou ferroviaire (effet d'enclavement et de rupture des corridors biologiques*). Parallèlement à cette opération, il peut s'avérer nécessaire d'installer un système de capture à batraciens (voir fiche n°9).

● La restauration vise quant à elle à contrôler l'atterrissement (voir fiche n°8) naturel du plan d'eau, afin d'éviter qu'il n'évolue en friche humide (mégaphorbiaie*) ou en boisement pré-forestier (saulaie, aulnaie).

Techniques

● Création de mare.

- Il convient en premier lieu de bien choisir le site afin de s'assurer de la présence d'un niveau d'eau élevé par affleurement de la nappe.
- La base de l'intervention réside en un creusement. À l'aide de bûches et de pelles creuser un trou d'une profondeur comprise entre 80 cm et 2 m.
- Une fois la surface voulue atteinte (au moins 20 m²) se préoccuper de la transition terre / eau en s'attachant à donner un profil de berge en pente douce. Pour cela appliquer la méthode du reprofilage de berge (fiche n°1).
- Notons qu'il est préférable de réaliser un contour irrégulier afin d'augmenter les linéaires de berges, de renforcer l'effet dit de "lisière" et d'optimiser le nombre de micro-habitats.

● Restauration et entretien.

Plusieurs interventions de natures différentes s'avèrent nécessaires à la bonne conservation d'une mare.

- Tout d'abord il convient de contrôler l'envasement par un curage régulier mais non fréquent (tous les 20 à 25 ans).
- Si la mare en question bénéficie d'une ripisylve* ou se trouve bordée d'arbres têtards, prévoir un élagage régulier (tous les 5 à 8 ans) afin d'éviter que les branches ne produisent une trop grande ombre portée et ne soit la source d'apport important de matières organiques (envasement rapide).
- Afin de régénérer les éventuelles roselières installées sur les rives, il est nécessaire de réaliser un fauchage (pour roselière hors eau) ou un faucardage* (pour les roselières en eau). Les mesures sont à renouveler tous les deux à trois ans.

Source : Nord Nature Chico Mendès

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement

23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56

Site Web : <http://lesblongios.free.fr>

E.mail : lesblongios@free.fr